

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur les mesures prises en conseil restreint, à la suite de l'invasion de l'ambassade de France à Koweït City, Paris, le 15 septembre 1990.

Le Conseil restreint vient de s'achever. Il avait pour objet d'examiner la situation issue de la dernière agression irakienne à l'encontre de plusieurs ambassades ou résidences qui bénéficient du même régime de droit que les ambassades elles-mêmes et particulièrement la Résidence de l'ambassadeur de France à Koweït.

- Le Conseil restreint après examen et discussion, a retenu les dispositions suivantes que je vais cependant enserrer dans une rapide explication générale.

- Notre stratégie, la stratégie de la France, c'est l'embargo. Tel est le mandat reçu du Conseil de Sécurité des Nations unies. Dès lors que notre stratégie est l'embargo, il faut réussir l'embargo. Nous nous y appliquons.

- Notre force navale importante dans la zone du Golfe a déjà intercepté un grand nombre de navires et pour ce qui nous concerne, nous pouvons prétendre à l'efficacité. D'autres forces françaises de moindre importance se trouvent sur le territoire de l'Arabie saoudite ou sur le territoire des Emirats Arabes Unis. Mais je vous ai toujours dit, lors des trois rencontres que nous avons déjà eues depuis le début du mois d'août, que je retenais l'hypothèse de nouvelles agressions de l'Irak et qu'il conviendrait d'y répondre. Il y a eu agression de l'Irak contre le Koweït, c'est l'origine de l'affaire, ses répercussions sont internationales, inutile d'insister là-dessus.

- Une deuxième agression a été la prise d'otages, de milliers et de milliers de citoyens de diverses nationalités. Ont été directement touchés par cette mesure, les pays qui ont des ressortissants désormais prisonniers, retenus contre leur gré en Irak ou par le gouvernement de ce pays, en Irak et au Koweït.

- Et voilà qu'une nouvelle agression - car cela en est une - vient de se produire. Je vous l'ai dit pour commencer, elle vise en particulier la Résidence de notre ambassadeur à Koweït City et les personnes qui s'y trouvaient au moment de l'agression. Depuis l'attaché militaire a été relâché et les personnes civiles ont rejoint le lot des autres otages. Notre premier souci a été de nous concerter avec les autres pays victimes du même fait. Et nous avons aussitôt entretenu d'actives relations avec l'ensemble des autres pays - notamment les Etats-Unis d'Amérique hier soir - qui ont des forces dans la zone du Golfe, au Moyen-Orient.

A cette dernière agression, comme à toute autre, il convient de répondre. Nous avons décidé de le faire de la façon suivante.

- Nous allons d'abord nous adresser au Conseil de Sécurité pour trois raisons et donc dans trois domaines.

- Le premier, afin qu'il nous réponde sur la violation de la Convention de Vienne, violation d'un territoire qui se trouvait et qui se trouve sous notre autorité, notre propre souveraineté.

- En même temps nous saisissons le Conseil de Sécurité de tous les faits observés, de ruptures, ou de manquements à l'embargo. Il en est, et trop nombreux. Et il convient que le Conseil de sécurité définisse les moyens d'agir à l'égard des pays ou des entreprises qui, délibérément,

transgressent l'ordre international.

- Troisièmement, afin que le Conseil de sécurité soit saisi de l'extension de l'embargo au trafic aérien.\

En même temps, nous avons décidé diverses mesures de caractère diplomatique, si je puis ainsi m'exprimer. Ces mesures vont entrer dans les faits sans délai.

- Les attachés militaires de l'Irak à Paris seront expulsés et de même les agents de service de renseignements répertoriés, qui sont à la fois, pour certains d'entre eux, membres de l'ambassade, et pour d'autres, proches de l'ambassade, sans disposer de l'immunité diplomatique.

- L'expulsion de vingt-six ressortissants militaires, stagiaires en cours de formation militaire mais évidemment non opérationnels.

- Enfin, nous avons décidé l'interdiction de la liberté de circuler en dehors de la commune de Paris à l'ensemble du personnel de l'ambassade d'Irak.

- Mais nous, nous ne prenons pas d'otages. Et les quelques 14000 Irakiens civils qui se trouvent en France dès lors qu'ils se conforment à nos lois, ne sont pas l'objet de mesures particulières.\

Enfin, sur le plan militaire. Nous avons décidé l'envoi d'une brigade aéroterrestre composée de trois régiments en Arabie saoudite - et le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui se trouve actuellement dans ce pays, doit être reçu aujourd'hui même par le Roi d'Arabie pour obtenir les accords nécessaires - un régiment d'hélicoptères de combat, c'est-à-dire quarante-huit hélicoptères et mille cent hommes, un régiment blindé de quarante-huit chars AMX 10RC et d'autres moyens de transport, dont on vous donnera le détail au ministère de la défense, un régiment d'infanterie, composé de cinq compagnies disposant de moyens anti-chars plus une compagnie du Génie, une section de missiles anti-aériens mistral. A quoi s'ajouteront une trentaine d'avions de combat de l'armée de l'air, chargés de la reconnaissance, de l'attaque et de la défense. Cela représente un peu plus de quatre mille hommes.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez de nous énoncer les décisions que vous avez prises. Elles sont des ripostes appropriées, un peu graduées. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas de moyens d'arrêter immédiatement l'escalade qui est entreprise par l'Irak ?

- LE PRESIDENT.- Arrêter immédiatement, c'est-à-dire attaquer l'Irak ?

- QUESTION.- Ah non, je ne sais pas.

- LE PRESIDENT.- Quand vous saurez, vous voudrez bien me préciser votre question. Ce que nous faisons s'inscrit parmi l'une des hypothèses que j'avais moi-même citée devant vous. L'embargo oui, mais en cas d'agression irakienne. Je n'ai pas retenu l'hypothèse d'une agression occidentale sur l'Irak. Cette agression irakienne vient de se produire, nous y répondons par des moyens que nous jugeons correspondre aux besoins du moment.

- QUESTION.- Monsieur le Président, le choix de l'attaque de ces ambassades, en particulier celle de la France, relève-t-il selon vous d'un plan soigneusement calculé par les Irakiens pour provoquer une escalade militaire ou tester la solidarité des liens unissant les alliés ?

- LE PRESIDENT.- Vous me posez une question qui résulte de votre réflexion. Je pense que ces réflexions, les vôtres et les miennes se rencontrent. Je pense qu'il s'agit plutôt de la deuxième hypothèse. C'est-à-dire d'un test, car je ne pense pas que l'Irak souhaite déclencher un conflit armé, dont il sait bien que le résultat serait déterminant pour lui. Mais enfin ce sont des hypothèses, je réfléchis comme vous. Il est en effet apparemment surprenant de penser que le pays qui a contribué à sauver l'Irak - sauver l'Irak de la défaite il y a peu dans son conflit contre l'Iran -, soit aujourd'hui l'objet d'attaques de cette sorte.

- Nous nous en sommes toujours tenus au respect de la décision internationale prise par le Conseil de Sécurité. La France n'a pas procédé à des actes d'agressivité particulière. On ne peut donc interpréter cela que comme un moyen de savoir de quelle façon joue la solidarité entre les alliés ou tous ceux qui se trouvent aujourd'hui dans le camp de ceux qui appliquent les décisions du Conseil de Sécurité. Si nous étions dans un autre pays, par exemple, en Suède, ou au Danemark ou en Hollande, ou au Canada qui ont été victimes des mêmes faits, vous pourriez poser la même question et vous auriez raison.\

QUESTION.- Pourquoi ne va-t-on pas jusqu'à la rupture des relations diplomatiques ?

- LE PRESIDENT.- C'est une question que vous n'êtes pas le premier à poser. Il nous a semblé qu'il y avait encore quelques moyens à garder en réserve, car nous ne pensons pas être au bout de l'escalade. Je ne suis pas sûr que les décisions prises à propos du personnel diplomatique irakien à Paris soient tout à fait agréables à entendre et à recevoir de la part de l'Irak qui a peut-être pensé qu'il s'en tirerait à meilleur prix. Puis, nous avons malheureusement beaucoup de nos ressortissants français retenus comme otages en Irak, nous avons des centaines de familles en France et des milliers de familles dans le reste du monde qui vivent dans l'angoisse. Nous voulons autant qu'il sera possible, dans la limite de l'intérêt national, pouvoir disposer de toutes les chances d'informations ou d'adoucissement de leur peine, voilà nos raisons.\

QUESTION.- Après Helsinki, monsieur le Président, certains pensent que malgré toutes les déclarations de M. Bush et M. Gorbatchev tous les éléments sont réunis pour une option militaire. Etes-vous du même avis ? Autrement dit peut-on dire qu'à l'heure actuelle, il n'y a une tentative crédible d'une solution politique ni d'un côté, ni de l'autre ?

- LE PRESIDENT.- Cela dépend du degré de réussite de l'embargo qui est une mesure difficile. Voilà pourquoi il faut rappeler à l'ordre tous ceux qui y manquent. Cela dépend essentiellement de cela mais aussi de la mesure du risque pris par M. Saddam Hussein. A partir du moment où nous aurons pu apprécier très exactement ces deux données, je pourrai mieux vous répondre. Indiscutablement on peut penser que l'on spéculé, du côté de l'Irak, sur la bonne volonté des pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique qui ont estimé devoir pousser les sanctions économiques sans passer à l'application militaire des décisions premières. Je pense aux Etats-Unis d'Amérique en m'exprimant ainsi, qui ont estimé qu'il existait un certain jeu, un certain espace libre, dans lequel on pouvait manifester une volonté implacable contre la volonté de préserver l'acquis du coup de force initial de l'attaque contre le Koweït et de l'annexion.

- C'est justement ce que l'on doit empêcher : cette assurance que l'on peut tout faire sans risque. Donc, à toute agression il sera répondu.

- QUESTION.- A quel pays pensez-vous quand vous parlez de ceux qui violent actuellement l'embargo, et, d'autre part, êtes-vous assuré actuellement d'un consensus parmi les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité pour faire passer le blocus aérien ?

- LE PRESIDENT.- Je réponds d'abord à la dernière partie de votre question : non je ne suis pas assuré, je n'ai pas pris de précaution depuis hier pour savoir comment réagiraient les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité.

- Je pose la question et je mesurerai les degrés de confiance que l'on peut faire au Conseil de Sécurité, dès lors qu'il s'agit de préserver la paix et le droit. A quels autres pays je pense lorsqu'il s'agit de mettre en cause certains d'entre eux, dans la rupture de non-respect de l'embargo ? J'ai une liste qui n'est pas trop longue, mais qui est quand même assez longue, de pays complaisants et, dans la plupart des pays y compris le nôtre, d'entreprises qui font des tentatives pour parvenir à rompre l'embargo au bénéfice de leurs petites ou grandes affaires. Pour ce qui concerne la France, toutes les mesures douanières sont prises et nous ferons ce qu'il faut pour que chacune de ces entreprises paye chèrement ce manquement à la solidarité nationale.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pourriez-vous dire ce à quoi vous pensez lorsque vous disiez tout-à-l'heure que nous n'étions pas au bout de l'escalade ?

- LE PRESIDENT.- J'avais esquissé, et cela m'était facile comme a quiconque réfléchit à ce sujet - vous l'avez, vous, fait vous-même - et énuméré les éventualités. Quand j'ai employé l'expression : "nous sommes malheureusement dans une logique de guerre", ce que cela voulait dire, c'est que l'on ne voit pas au-delà de l'embargo, quel signe venu de l'Irak permettrait d'échapper à un conflit armé. Donc, dans un premier temps, il faut réussir l'embargo et je le répète, j'espère qu'il réussira, car il produit ses effets. Il est extrêmement sévère en dépit des défaillances relevées ici et là. On pourra connaître les résultats, la tendance, dans quelques semaines. Mais telles que vont les choses du côté de l'Irak, on doit dire qu'il y a là un état d'esprit belliqueux qui semble mal mesurer les risques. Et nous, nous devons nous y préparer.\

QUESTION.- Quelles seront les missions de force aéroterrestre que vous envoyez là-bas ? Quelles seront leurs missions précises ? Est-ce que cela veut dire que nous nous engageons à terme dans

seront leurs missions précises : Est-ce que cela veut dire que nous nous engageons à tenir dans une opération militaire aux côtés des Américains ?

- LE PRESIDENT.- Aux côtés des Américains, pourquoi dire aux côtés des Américains ? Bien entendu, aux côtés de ceux qui sont là pour défendre le droit défini par le Conseil de sécurité. Nous n'avons pas de raison de dire à l'égard des Américains "surtout pas vous" ! En revanche, nous voulons rester maître de nos décisions. Ces décisions visent pour l'instant l'Irak sous forme de réponse à un acte inqualifiable. Nous n'avons pas dit et cela sera examiné si les circonstances malheureuses s'y prêtent, ce qu'il convient de faire au cas où un conflit armé serait devenu inéluctable. Nous ne sommes dans aucun piège. Nous décidons ce que nous voulons. Nous ne sommes dans aucun engrenage, mais il y a aussi la logique de la solidarité.\

QUESTION.- Vous venez de rappeler que la France a sauvé l'Irak dans sa guerre contre l'Iran...

- LE PRESIDENT.- ... a contribué à sauver l'Irak... QUESTION.- Quel sentiment politique, quelle réflexion vous inspire l'attitude de l'Irak actuellement à l'égard de la France ? Rétrospectivement, trouvez-vous judicieuse la politique suivie par la France dans le conflit du Koweït ?

- LE PRESIDENT.- Oui, tout-à-fait.

- QUESTION.- Sans réserve ?

- LE PRESIDENT.- Absolument, il me suffirait de publier les lettres reçues de la plupart des pays arabes, et en particulier c'était les plus vigilants et les plus insistants de l'Arabie saoudite et du Koweït, pour montrer à quel point l'ensemble du monde arabe a souhaité que la France contribue à arrêter, par ses armements, l'enfoncement du front historique situé sur le Golfe arabo-persique et spécialement sur le Chatt-el-Arab comme on dit du côté arabe. Nous avons considéré que c'était la nécessité du moment. Il faut bien quand même imaginer qu'il s'agissait de l'Iran dans sa phase la plus intégriste, et qu'à partir du moment où l'Irak eût été militairement enfoncé, où se serait arrêtée la force iranienne et dans le monde arabe, et du côté d'Israël ? Eh bien, le même raisonnement prévaut aujourd'hui à l'égard de l'Irak. Nous n'avons pas à faire qu'à un conquérant, nous avons à faire à deux. Encore, savions-nous fort bien, et cela lui a été dit, que l'agresseur en la circonstance, c'était l'Irak, ce qui prouve qu'il n'a pas toujours su apprécier les risques. C'était lui l'agresseur et cependant, c'est lui qu'il a fallu secourir pour être auprès du monde arabe. Cela dépassait la cause de l'Irak. Voilà l'explication que je répète sans cesse et qui ne me fait pas regretter le concours de la France, le concours matériel de la France au soutien militaire de l'Irak. C'est une période dépassée. A ce moment-là la situation historique exigeait cette attitude. Aujourd'hui, les circonstances sont différentes et nous adoptons une attitude également rigoureuse à l'égard du risque que représente l'Irak non pas seulement pas rapport au monde, mais rapport à la paix du monde.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que des décisions particulières de protection contre le terrorisme ont été prises au cours de ce Conseil restreint ?

- LE PRESIDENT.- Non, parce qu'elles sont prises déjà depuis le premier jour et le ministre de l'intérieur réitère chaque fois que nous nous rencontrons les mesures de surveillance et de protection dont on sait à quel point elles peuvent être difficiles. Mais cette vigilance est en éveil depuis le premier jour.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'Irak a vécu pendant huit ans une période de manque qu'est-ce qui vous fait croire que le régime de Saddam Hussein va être contraint par un embargo de se retirer du Koweït ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il y a là un affrontement qui reste pacifique puisque les représentations diplomatiques continuent d'exercer leurs missions. Mais il est vrai que la situation géographique d'isolement de l'Irak et la nature des productions de ce pays - une seule véritable : le pétrole - donne à l'embargo de sérieuses chances d'aboutir. Cela tend à dire à M. Saddam Hussein : personne ne veut nuire à l'Irak, personne ne veut réduire ce peuple, ni à la misère, ni à subir une nouvelle défaite militaire. Je tiens à le dire : vous avez violé le droit international. Les Nations unies aujourd'hui, après l'apaisement du conflit Est-Ouest, sont en mesure de disposer d'un grand pouvoir de prestige dans la définition du droit, mais aussi dans les moyens d'application de ce droit international. C'est une faute lourde, c'est un crime que d'empêcher cette évolution. Voilà ce que cela signifie, rien d'autre. Nous n'avons, nous, aucune animosité

contre l'Irak et le peuple irakien.

- QUESTION.- L'embargo reste votre réponse, l'embargo reste la réponse des pays occidentaux.

- LE PRESIDENT.- Il reste notre stratégie.

- QUESTION.- Ne sommes-nous pas entrés dans un processus infernal ? Si l'embargo réussit et c'est votre pronostic, Saddam Hussein ne sera-t-il pas tenté de se lancer dans une fuite en avant dangereuse et tout ce qu'il fait en ce moment l'illustre. Donc dans tous les cas de figure, l'affrontement n'est-il pas inéluctable ?

- LE PRESIDENT.- Dans tous les cas de figure, il y a grand danger, et dans tous les cas de figure, le devoir de la France est de veiller à la fois à ses intérêts, à la paix du monde. C'est ce à quoi sert l'embargo, mais aussi à la défense du droit et là en effet, cela est incompatible avec les vues de Saddam Hussein. Sommes-nous entrés dans un engrenage infernal ? Est-ce que le Président irakien n'a pas fait entrer le monde dans un engrenage infernal ? Voilà la réalité, la vraie question. Et parce qu'il nous aurait engagé dans cet engrenage infernal, il faudrait le laisser faire ? Je l'ai déjà dit la dernière fois, on sait comment cela finit : par contagion successive, et cela n'est pas acceptable. C'est une question de volonté et c'est une question de courage et de responsabilité. La France a choisi d'agir en conséquence. Elle n'a aucune attitude provoquante. Cette provocation vient toujours du même côté. Mais à provocation et à agression, il convient d'adopter les réponses appropriées. Ce qui veut dire que nous souhaitons que le monde échappe à cet engrenage infernal. Il faut donc conduire le Président irakien à comprendre à temps.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans cet engrenage infernal, il y a l'affrontement psychologique et je voudrais vous demander si vous avez mesuré les effets de tout ce que feront les Nations unies et la France sur les mentalités des ressortissants arabes en Occident pour qui l'ensemble des raisons qui sont défendables du point de vue des Nations unies, ne sont pas aussi explicites qu'on veut bien le croire, est-ce qu'il n'est pas temps au moment où la tension monte d'explicitier un peu plus votre position à l'endroit des ressortissants ?

- LE PRESIDENT.- Je ne manque jamais de le faire. J'espère être entendu. La question qui m'était posée il y a un moment à propos du conflit Irak-Iran montre bien que la France s'est comportée en amie fidèle du monde arabe - au point que l'on pourrait se demander pourquoi M. Saddam Hussein veut lui en faire payer le prix - par solidarité avec le monde arabe. Maintenant le monde arabe est tristement divisé. Devons-nous abandonner le droit international, devons-nous abandonner les indispensables solidarités pour simplement éviter que la question ne fût posée ? Mais il faut expliquer. Moi je souhaite très vivement que le monde arabe soit en mesure de se ressaisir, c'est-à-dire de retrouver assez d'unité pour apporter l'élément déterminant, la réponse définitive au conflit du Koweït. Il l'aurait pu, il le peut encore mais cela suppose, et là nous entrons dans un domaine d'hypothèses tellement fragiles, suffisamment de réconciliations qui sont mal engagées. C'est vrai que c'est vers le monde arabe qu'il faut constamment se tourner pour dire : faites ce qui est en votre pouvoir de faire pour vous débarrasser de ces risques immenses qui pèsent sur vous. Nous pouvons le dire de façon amicale puisque nous sommes leurs amis. On peut faire comprendre cela aux Arabes qui vient dans la mouvance de la France, en France ou bien dans les pays traditionnellement amis et associés de la France, et partout ailleurs. Je m'adresse aussi bien aux Irakiens et je leur dis : la France n'est pas votre ennemie mais l'initiative de l'agression et sa perpétuation, je dirai même son aggravation, tiennent à qui sinon à l'un des vôtres ? Alors, nombreux sont les responsables arabes qui ont déjà apporté leur réponse.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans les deux réunions européennes qui vont se dérouler lundi et mardi, est-ce que la France va prendre l'initiative de réclamer une position commune des Européens par exemple en incitant les partenaires à dépêcher eux-aussi des soldats et des matériels ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur Roland Dumas, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères a, au nom de la France, demandé une réunion des pays de l'UEO. Cette réunion aura lieu mardi prochain, à dix-huit heures. Bien entendu, la question que vous vous posez sera à l'ordre du jour. Quant aux Douze, ils se réunissent lundi matin. Je serai étonné que le dialogue ne porte pas sur

les sujets qui nous intéressent ce matin. En tout cas la France saisira ses partenaires d'un sujet qui commande pour beaucoup la preuve à faire par l'Europe des Douze de sa capacité à traiter des grands problèmes de l'heure.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé des différentes agressions de l'Irak depuis le début de la crise, alors si une nouvelle agression irakienne intervenait en France et en Occident, qui prendrait cette fois-ci la forme d'attentat terroriste, est-ce que cela constituerait pour vous un casus belli ?

- LE PRESIDENT.- Chaque question sera examinée en son temps. Casus belli, les juristes en débattent, y compris à propos de la violation d'une ambassade. Nous ne pensons pas devoir disposer de la paix ou de la guerre sur un emportement. Et sans avoir, de sang froid développé un plan d'action. Quand la question se posera - si elle se pose - je vous répondrai.

- QUESTION.- Monsieur le Président, croyez-vous que M. Saddam Hussein puisse être vraiment impressionné par les mesures que vous venez d'annoncer aujourd'hui et croyez-vous que cela puisse l'empêcher de commettre une nouvelle agression en particulier contre les otages et dans ce cas quelle serait la réponse appropriée ?

- LE PRESIDENT.- Je vous ferai la même réponse qu'à votre prédécesseur. Si la France agit ainsi c'est pour montrer sa solidarité et sa détermination, sera-ce suffisant ? Nous jugerons.\

QUESTION.- Est-ce que le rapprochement entre l'Irak et l'Iran et toutes les conséquences qui vont suivre pourront amener la France à revoir sa politique d'amélioration et de normalisation avec l'Iran ?

- LE PRESIDENT.- Rien pour l'instant ne peut servir de contre-indication à la volonté mutuelle exprimée par l'Iran et par la France d'améliorer leurs relations. Rien à l'heure où je m'exprime. J'ai bien lu, dans vos dépêches et dans vos articles, que ce dialogue, dont je connais bien l'existence, mais dont je ne connais pas toujours le contenu, avait pour objet précisément de s'en prendre à la rigueur de l'embargo. Si tel était le cas, nous nous trouverions dans une situation différente. Mais tel que je connais, tel que j'ai appris à connaître les diplomates iraniens, sur bien d'autres sujets et dans d'autres négociations, je pense que Monsieur Saddam Hussein a encore, comme on dit "du pain sur la planche".\

QUESTION.- Monsieur le Président, à ce stade du conflit, estimez-vous que de nouvelles adaptations économiques sont nécessaires et, accessoirement, êtes-vous satisfait ou comblé par le projet de budget qui vient d'être communiqué à la nation ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à vous faire part de mes impressions personnelles. J'ai présidé le Conseil des ministres qui a adopté ce projet. J'ai même eu l'occasion de dire, devant vous, il y a peu, c'est-à-dire devant les Français, qu'environ dix milliards de réajustement sur un budget de treize cents milliards ce n'était pas abusif, qu'on ne pouvait pas considérer cela comme un changement de politique budgétaire, mais comme la volonté de répondre à une nécessité qui s'est affirmée ces dernières semaines. Il en sera de même pour les décisions que nous venons de prendre. Leur coût sera estimé et nous ne nous laisserons pas dériver. Cette estimation n'est pas faite encore. Nécessitera-t-elle de nouvelles dispositions de caractère budgétaire ? Il y aura certainement besoin d'un collectif. Nous n'en sommes pas là, mais nous l'envisageons.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que la France a des propositions concrètes à formuler pendant cette réunion de l'UEO ? Est-ce que, par exemple, vous estimez qu'il est temps à la lumière des agressions d'hier, que l'UEO constitue une force commune ?

- LE PRESIDENT.- Il serait bon que l'UEO qui représente une large part de l'Europe des douze pût démontrer que l'Europe existe. Ce sera le sujet de la conversation.\

QUESTION.- Vous avez annoncé certaines mesures restreignant la liberté de circulation de certains diplomates irakiens, est-ce que vous allez adopter ou est-ce que vous avez adopté des mesures concernant des limitations sur leur droit d'expression ? Est-ce que l'ambassadeur d'Irak peut encore donner des interviews ?

- LE PRESIDENT.- J'ai très envie de vous demander ce que vous en pensez ?

- QUESTION.- C'est une vraie question. Je n'ai pas de réponse à faire.

- LE PRESIDENT.- Alors restons-en là.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez fait allusion à des entreprises françaises qui

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez fait allusion à des entreprises françaises qui auraient commis des manquements ou tenté de commettre des manquements à l'embargo. Pourriez-vous préciser de quelles entreprises il s'agit, au moins de la zone d'activité dans laquelle elles évoluent ?

- LE PRESIDENT.- Non. Ce sera connu mais ce n'est pas de mon domaine. Des dispositions générales sont prises. QUant à leur application et à leurs conséquences, vous serez tenu informé.\

QUESTION.- Est-ce que vous souhaiteriez vous adresser directement à la nation irakienne et si l'occasion vous en est fournie, est-ce que vous le ferez ?

- LE PRESIDENT.- La question ne m'a pas été posée et je dois dire que je ne suis pas en situation de le désirer. Ce serait très souhaitable que je puisse m'adresser aux Irakiens, au peuple irakien. Je continue de dire qu'il est à nos yeux un peuple ami, mais dévoyé par ses responsables. Mais je suis tellement peu sûr des conditions de la transmission, de la traduction, de tout ce qui se passerait autour d'une allocution, et je n'accorde pas un poids tel à ma parole pour m'engager dans de dédale.\